



Usurpation d'héritage par mes frères et soeurs

Par **catell01**, le **31/07/2012** à **16:48**

Je suis née d'une première union, mon papa s'est remarié et a eu une fille avec ma belle mère qui avait un garçon d'une autre union.

(j'adorais ma belle mère ainsi que mes frère et soeur)

Son épouse est décédée subitement, mon frère et ma soeur ont hérité de tout les biens (il m'a été dit que mon père aurait renoncé à ses droits d'hériter ?)

Depuis le décès ils ont coupé les ponts et ne réponde même pas à ma demande de récupérer ne serait ce qu'un petit objet souvenir d'enfance!

Nous étions très liés, dès l'enterrement ils ont fermé leur porte !

C'est très très dur à vivre et je pense aujourd'hui qu'ils ont quelque chose à se reprocher quand à la succession ?

Avais je des droits sur l'héritage ?

J'ai besoin de savoir si je dois entamer des démarches auprès de la justice

En vous remerciant sincèrement

Par **rubis44**, le **02/07/2013** à **22:46**

salut je n appel Karim j ai un problème avec ma sœur et ma belle mère pour l héritage suite au dece de mon père car ma sœur et la belle mère mon vole ma pars que mon pere a laisse pour moi alors je les attaque pour récupérer mon bien

Par **Jibi7**, le **03/07/2013** à **09:59**

catel

qu'appellez vous droit d'heriter ? est ce la donation au dernier vivant qu'ils n'avaient pas signée ?

Si votre belle mere a jouit des biens de votre pere pour une raison ou une autre (il faudrait aussi verifier avec votre notaire les dates actes de mariage, deces ..il y a des prescriptions pour récupérer certaines choses.

Sauf s'il a été adopté le fils de votre belle mere n'etait pas heritier de votre pere..et aurait donc "mangé votre part " ..ce qui expliquerait le changement d'attitude

il y avait peut etre un testament ou des biens qui vous étaient destines par testament olographe ou declaration qui n'ont pas été respectés ..et pour cause.